

TANIN



# Softan® Finition

Softan® Finition participe à la rondeur et harmonise la structure en bouche grâce à sa formulation spécifique.



## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- ◆ **Formulation** : Sélection de tanins de chêne liés à des polysaccharides d'origine végétale.
- ◆ **Intérêt œnologique** : Softan® Finition participe à la **révélation du potentiel aromatique** des vins blancs, rosés et rouges. Utilisé en touche finale, il apporte de la **rondeur** et augmente la **longueur en bouche** des vins.



## MODE D'EMPLOI

- ◆ Instantanément soluble, Softan® Finition est prêt à l'emploi. Dissoudre dans 10 fois son poids de vin, puis incorporer à la cuve au cours d'un remontage ou d'un transfert afin d'obtenir une parfaite homogénéisation. Softan® Finition s'emploie au cours de l'élevage des vins. Une addition plus précoce est souhaitable pour bénéficier des effets sur la stabilisation de la couleur.
- ◆ **Dose d'emploi** : *Vins blancs et rosés* : 1 à 3 g/hL. *Vins rouges* : 5 à 10 g/hL.  
La dose d'emploi des tanins dépend de chaque type de vin et des impératifs œnologiques à atteindre. Demandez conseil à votre œnologue afin de veiller à respecter le codex œnologique (OIV).  
*Incidence sur les critères de filtration* : Softan® Finition contient des colloïdes protecteurs qui peuvent avoir une influence sur la filtration. Il convient de s'assurer d'une filtrabilité optimale avant addition. Sur les vins présentant un indice CFLA < 10, le produit peut être ajouté jusqu'à 48 heures avant la mise en bouteille.  
Lamothe-Abiet met à disposition des échantillons monodoses par bouteille afin de simplifier la détermination des doses de traitement.



## SPÉCIFICATIONS

### PHYSIQUES

- ◆ **Aspect et couleur** : Granulé brun

### CHIMIQUES

- ◆ **Humidité** : < 10 %
- ◆ **Cendres** : < 4 %

### LIMITES

- ◆ **Plomb** : < 5 mg/kg
- ◆ **Mercure** : < 1 mg/kg
- ◆ **Arsenic** : < 3 mg/kg
- ◆ **Fer** : < 50 mg/kg
- ◆ **Matières insolubles (eau)** : < 2 %



## CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- ◆ Sachets de 1 kg (cartons de 10 kg) et 4 sachets de 250 g (cartons de 1 kg).
- ◆ Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement clos, dans un lieu frais, propre, sec et sans odeur. Respecter la DLUO inscrite sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

GN/17-02-2021. Pour usage œnologique. Informations données à titre indicatif et en l'état actuel de nos connaissances, sans engagement ni garantie. Les conditions d'utilisation du produit sont soumises au bon respect de la législation et des normes en vigueur. Conforme au Règlement UE n°2019/934 (et ses modifications).

LAMOTHE-ABIET

AVENUE FERDINAND DE LESSEPS 33610, CANEJAN - BORDEAUX, FRANCE • TÉL : +33 (0)5 57 77 92 92 • WWW.LAMOTHE-ABIET.COM